



Section du Centre Pompidou

15 novembre 2010

LETTRÉ OUVERTE AU PRÉSIDENT SEBAN

La Révision Générale des Politiques Publiques est entrée en application : suppressions de postes, réorganisations et à terme, externalisation de filières entières (standard, accueil et surveillance, sécurité... cf. rapport Miquel). Le Président de la République a annoncé une diminution de 5% de la subvention et le gel du point d'indice (notre augmentation annuelle de salaire) pour au moins trois ans, dans le budget 2011 du ministère de la Culture. Ces 5% de subvention font perdre au Centre Pompidou environ 4 millions d'euros pour l'exercice 2011. Et pour 2012 ? A suivre... Rappelons-le, cette subvention paie en partie nos salaires !

« *Pour développer des ressources propres, il faut commencer par investir, ce que le Centre Pompidou ne peut faire si l'Etat ne nous garantit pas un socle de financement public. Quand on se trouve dans une situation de pénurie financière, on est tiré vers le bas* ». Monsieur le Président, maintenez-vous vos déclarations ? (*Journal des Arts* du 1^{er} février 2008).

Face aux coupes budgétaires qui s'accroissent et aux coups qui fusent de toutes parts, aux baisses des subventions et aux suppressions de postes, Monsieur le Président, quelles solutions comptez-vous apporter pour permettre de pérenniser un fonctionnement optimal avec des moyens humains et financiers cruellement rognés ?

Monsieur le Président, comment allez-vous « *trouver un équilibre entre la nécessaire ambition de la politique muséale de l'Etat et la réalité d'un environnement économique défavorable* » auquel vous êtes soumis (lettre des « Présidents frondeurs » à l'attention de Frédéric Mitterrand révélée par « le Monde » du 03 juillet 2010) ?

Monsieur le Président, dans le cadre du respect et de la transparence qui vous sont chers, seriez-vous prêt à communiquer à l'ensemble du personnel et aux organisations syndicales, la réponse du Ministre à cette missive ?

En attendant une réponse écrite de votre part à l'ensemble du personnel, seriez-vous prêt, Monsieur le Président, à venir en débattre avec les agents, lors de notre heure d'information syndicale du jeudi 18 novembre 2010 de 10h00 à 11h00 en petite salle ?

Venez sans crainte, Monsieur le Président, vous ne serez pas compté comme gréviste et aucune retenue sur rémunération ne vous sera appliquée car ce n'est pas une Assemblée Générale ! Si toutefois vous n'avez pas encore usé de votre droit à l'heure d'information syndicale de ce mois.

Permanence syndicale, 25 rue du Renard 1^{er} étage
Tél. : 01.44.78.43.26. – (43.26)
Mél : syndicatCGT@centrepompidou.fr